

Observatoire État des lieux des réseaux d'initiative publique

- **Thierry JOUAN**, Chef de mission - AVICCA



ÉTAT DES LIEUX DES RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE

Thierry JOUAN
Chef de mission - AVICCA



État des lieux des réseaux d'initiative publique

Ce bilan concerne encore aujourd'hui principalement des RIP lancés avant le Plan France Très haut débit, pour des actions qui, pour certaines, ont été engagées il y a maintenant près de 10 ans, sur des périmètres géographiques variés et des orientations différentes : dégroupage, montée en débit, développement économique ou encore plus récemment FTTH.

**CROISSANCE À DEUX CHIFFRES DES RIP ESSENTIELLEMENT PORTÉE
PAR DES RIP DE PREMIÈRE GÉNÉRATION**

TRIP 2015

- Données ARCEP (Observatoire des marchés des CE - 2^{ème} trimestre 2015)

Observatoire de l'ARCEP du T2 2015	Total	Croissance annuelle
Prises FTTH via des RIP	707 000	33%
NRA ZO en service	1 967	0%
NRA ZO dégroupés	421	7%
NRA MeD en service	911	288%
NRA MeD dégroupés	604	297%

- Enquête AVICCA auprès des opérateurs de RIP (bilan à mi-2015)*

Enquête AVICCA auprès des opérateurs de RIP* (bilan commercial consolidé à mi-2015)	Total	Croissance annuelle
CA consolidé (2014)	427 M€	28%
NRA collectés (offre souscrite par au moins un opérateur)	2 906	5%
Entreprises connectées en fibre optique	15 699	50%
Services publics connectés en fibre optique	8 858	47%
Usagers finaux grand public en lignes activées (DSL, WiFi, WIMAX)	1 021 920	3%
Clients finaux en FTTH	133 375	51%
Points hauts connectés en fibre optique	979	n.s.

(*) **Opérateurs ayant répondu à l'enquête (2015) de l'AVICCA** : Altitude infrastructure, Covage, Axione, Numericable-SFR, Orange, Alsatis, Tutor, Nomotech, C. Départemental de la Haute-Marne, Métropole - Rouen Normandie, C. d'Agglo - Nîmes Métropole, Syndicat Mixte - Gigalis, REG.I.E.S (Pays Chartrain), Quentip, THD Seine, SleA, C. d'Agglo - Soissonnais.

Croissance à deux chiffres des RIP

Le constat est très positif, les RIP sont en pleine expansion, avec près de 710 000 prises FTTH déployées, et une croissance à deux chiffres de certains indicateurs sur l'année écoulée. L'action publique participe donc à l'accroissement du nombre de prises déployées avec une augmentation de plus de 30% entre juin 2014 et juin 2015.

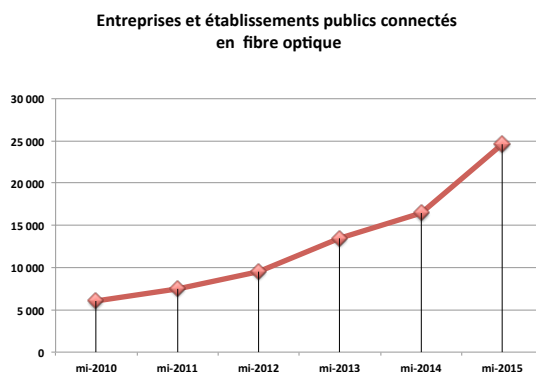
La montée en débit sur cuivre progresse fortement également, le nombre de NRA MeD en service a été multiplié par 4 en un an avec une nette accélération sur le 2^{ème} trimestre 2015. Et cette tendance devrait perdurer puisque près de 1 200 étaient en cours de construction en juin de cette année et que de nouveaux programmes ont été lancés depuis. Ces chiffres sont issus de l'observatoire des marchés de l'ARCEP du 2^{ème} trimestre 2015.

Regardons maintenant du côté des opérateurs d'opérateurs avec les résultats de notre enquête 2015, mais cette fois sur les abonnements observés sur ces réseaux toutes technologies confondues, sur la base du bilan commercial consolidé à mi-2015. À noter que l'assiette des contributeurs continue d'évoluer avec par exemple la première participation de Tutor cette année, il faut donc en tenir compte dans l'interprétation du bilan présenté ici. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des contributeurs de se prêter à l'exercice, parce que ces chiffres sont des éléments objectifs de quantification et de qualification de l'action publique en termes d'aménagement numérique du territoire et qu'ils permettent d'en mesurer l'évolution dans le temps.

Le chiffre d'affaires global enregistre une augmentation de 28%, encore liée pour une grosse part au dégroupage en DSL activé et aux activités « pro », la part liée au FTTH n'en représentant encore qu'une partie relativement minime.

La croissance est également à 2 chiffres sur la BLOD : 50% pour la partie entreprises, et 47% pour les établissements publics, sans oublier le FTTH, avec 51% de progression du nombre d'abonnés, toujours sur un an.

**PRÈS DE 25 000 ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
CONNECTÉS EN FIBRE OPTIQUE**

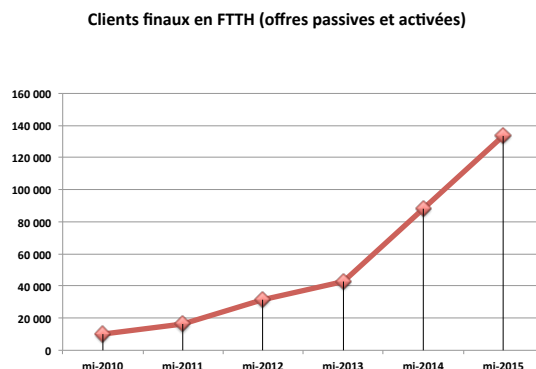


(*) Opérateurs ayant répondu à l'enquête (2015) de l'AVICCA : Altitude Infrastructure, Covage, Axione, Numericable-SFR, Orange, Alsatis, Tutor, Nomotech, C. Départemental de la Haute-Marne, Métropole - Rouen Normandie, C. d'Agglo - Nîmes Métropole, Syndicat Mixte - Gigalis, REG.I.E.S (Pays Chartrain), Quentip, THD Seine, SieA, C. d'Agglo - Soissonnais.

Près de 25 000 entreprises et établissements publics connectés en fibre optique

Le marché de la BLOD est toujours en pleine croissance, avec une multiplication par 5 du nombre de sites connectés en 5 ans. D'autres montages émergent, qui permettent la fourniture d'offres activées sur la base de réseaux passifs exploités par des collectivités via des régies - c'est le cas des agglomérations de Nîmes, Béziers, Alès, Châtelleraut -, et plus récemment du département des Yvelines, suite à la résiliation de la DSP dite DSP2 avec Eiffage. En l'occurrence, le marché d'activation du réseau a été passé à Covage.

PLUS DE 130 000 CLIENTS FINAUX EN FTTH



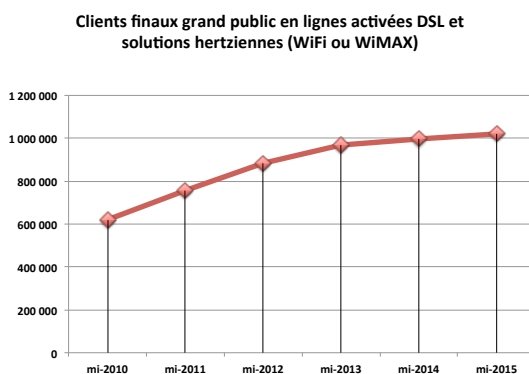
(*) Opérateurs ayant répondu à l'enquête (2015) de l'AVICCA : Altitude Infrastructure, Covage, Axione, Numericable-SFR, Orange, Alsatis, Tutor, Nomotech, REG.I.E.S (Pays Chartrain), Quentip, THD Seine, SieA.

Plus de 130 000 clients finaux en FTTH

La croissance du nombre d'abonnements FTTH est là avec un peu plus de 133 000 clients à mi-2015, soit un taux de pénétration de près de 19% sur les RIP, ce

qui est plutôt correct comparés aux 24% observés au niveau national. Ces prises concernent encore essentiellement des RIP lancés avant le Plan France Très haut débit (SleA, THD Seine, les agglomérations de Pau, Saclay ou Laval, le Sipperec...), en raison de l'inertie ou plutôt du décalage temporel qui existe entre le lancement des procédures, l'attribution des marchés et, *in fine*, l'arrivée des abonnés sur les réseaux.

1 MILLION DE CLIENTS FINAUX EN LIGNES ACTIVÉES DSL ET SOLUTIONS HERTZIENNES (WiFi ou WiMAX)



(*) Opérateurs ayant répondu à l'enquête (2015) de l'AVICCA : Altitude Infrastructure, Covage, Axione, Numericable-SFR, Orange, Alsatis, Tutor, Nomotech, C. d'Agglo - Nîmes Métropole, REG.I.E.S (Pays Chartrain), SleA.



1 million de clients finals en lignes activées DSL et solutions hertziennes

Nous voyons clairement ici l'effet d'asymptote sur le DSL et les solutions hertziennes, marché en pleine maturité. La stabilisation que nous avons déjà soulignée l'année dernière sur le DSL se confirme, et nous observerons sans aucun doute l'année prochaine les mêmes effets de transfert des abonnés DSL vers le très haut débit, que l'ARCEP a souligné dans son dernier observatoire, en particulier sur le deuxième trimestre. L'érosion du WiFi et du WiMAX est déjà présente, liée pour partie à la montée en puissance de la montée en débit sur cuivre, avec près de 680 PRM qui ont été mis en service entre juin 2014 et juin 2015.

On peut tout de même rappeler, et c'est important pour souligner la légitimité de l'action, que les RIP permettent aujourd'hui à plus d'un million d'utilisateurs finals d'avoir accès au haut débit sur ce type de technologies activées, ce qui est loin d'être négligeable.

En conclusion, l'effet Plan France Très haut débit commence à se faire sentir sur le déploiement des prises FTTH avec les premiers gros projets qui arrivent, comme l'Auvergne avec un peu plus de 30 000 prises à mi-2015, le Calvados avec 28 000 prises en septembre, ou encore l'Oise avec 60 000 prises annoncées pour la fin de l'année, mais ce n'est clairement pas le cas sur les abonnements. Nous passons progressivement des pionniers à une généralisation, avec un effet de masse qui commencera à se faire sentir en 2016 et qui devrait avoir des effets positifs sur la venue des OCEN.

OBSERVATOIRE 2015 FIRIP / CDC : LES RIP SONT UN ÉLÉMENT CLÉ DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DES TERRITOIRES

TRIP 2015

Accélération de la création d'entreprises

Moyenne de création d'entreprise en 2013
(source INSEE : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production hors agriculture)

	Sur les communes non traversées par une fibre d'un RIP	Sur les communes traversées par une fibre d'un RIP	Sur les communes traversées par une fibre d'un RIP + ZA raccordée(s) en FTTO RIP
Commune de moins de 500 habitants (18 932 communes*)	1,34 (+22,4%) (18 932 communes)	1,64 (+1,4%) (1 401 communes)	2,6 (+15,4%) (15 communes)
Commune entre 500 et 2 000 habitants (11 658 communes*)	5,90 (+15,8%) (9 548 communes)	6,83 (+15,4%) (2 050 communes)	8,02 (+18,7%) (129 communes)
Commune entre 2 000 et 4 999 habitants (3 950 communes*)	21,26 (+3,8%) (2 041 communes)	22,09 (+3,9%) (1 918 communes)	24,07 (+13,5%) (131 communes)
Commune entre 5 000 et 9 999 habitants (1 073 communes*)	50,77 (+3,8%) (816 communes)	52,77 (+3,9%) (457 communes)	54,92 (+4,1%) (144 communes)
Commune entre 10 000 et 49 999 habitants (753 communes*)	157,80 (+10,9%) (351 communes)	175,05 (+10,9%) (431 communes)	167,76 (+4,1%) (150 communes)
Commune entre 50 000 et 200 000 habitants (103 communes*)	689,59 (+19,9%) (27 communes)	826,78 (+19,9%) (76 communes)	806,73 (+2,4%) (22 communes)
Commune de plus de 200 000 habitants (11 communes*)	Commune non traitée car les écarts sont trop importants entre les communes (Rennes, Lille, Bordeaux, Montpellier, Strasbourg, Nantes, Nice, Toulouse, Lyon, Marseille, Paris)		

Opportunité pour l'emploi

Moyenne du taux de chômage en 2011
Source INSEE : Catégories A de demandeur d'emploi (actes positifs de recherche d'emploi sans emploi) divisé par la Population Actifs 15-64

	Sur les communes non traversées par une fibre d'un RIP	Sur les communes traversées par une fibre d'un RIP
Commune de moins de 500 habitants (18 932 communes, 1 401 000 habitants, 30 000 entreprises*)	6,52 % (+5,8%) (18 932 communes)	6,90 % (+5,8%) (1 401 communes)
Commune entre 500 et 2 000 habitants (11 658 communes, 11 371 000 habitants, 300 000 entreprises*)	7,30 % (-2,2%) (9 548 communes)	7,14 % (-2,2%) (2 050 communes)
Commune entre 2 000 et 4 999 habitants (3 950 communes, 3 450 000 habitants, 400 000 entreprises*)	8,56 % (-8,9%) (2 041 communes)	7,80 % (-8,6%) (1 918 communes)
Commune entre 5 000 et 9 999 habitants (1 073 communes, 1 450 000 habitants, 300 000 entreprises*)	9,89 % (-7,2%) (816 communes)	9,18 % (-7,2%) (457 communes)
Commune entre 10 000 et 49 999 habitants (753 communes, 10 800 000 habitants, 800 000 entreprises*)	11,81 % (-8,1%) (351 communes)	10,85 % (-8,1%) (431 communes)
Commune entre 50 000 et 200 000 habitants (103 communes, 6 000 000 habitants, 500 000 entreprises*)	13,61 % (-11,4%) (27 communes)	12,06 % (-11,4%) (76 communes)
Commune de plus de 200 000 habitants (11 communes, 1 800 000 habitants, 600 000 entreprises*)	Commune non traitée car les écarts sont trop importants entre les communes (Rennes, Lille, Bordeaux, Montpellier, Strasbourg, Nantes, Nice, Toulouse, Lyon, Marseille, Paris)	

* France métropolitaine

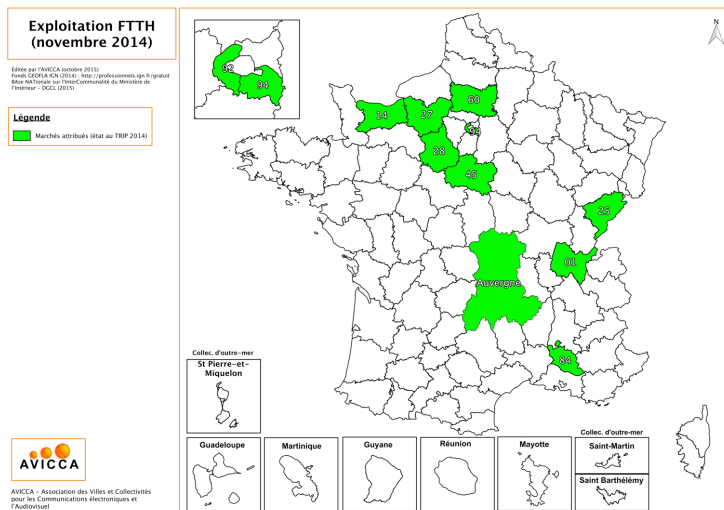
AVICCA

Observatoire 2015 FIRIP/CDC : les RIP sont un élément clé...

Au delà de ces chiffres, n'oublions pas que les RIP participent activement à l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité des territoires et qu'ils ont permis l'émergence d'une nouvelle filière industrielle. Cela a été de nouveau souligné en début d'année, dans la 3^{ème} édition de l'observatoire FIRIP/CDC. Parmi les « externalités positives » mises en exergue par cette étude, j'ai choisi d'en citer deux sur des domaines particulièrement importants à l'heure actuelle : la création d'entreprises et l'emploi. Je vous renvoie à la lecture de la synthèse accessible sur le site de la FIRIP. La politique d'investissement des entreprises existantes et l'augmentation du nombre de nouveaux entrants, associées à un potentiel de marché croissant vont venir renforcer encore ces effets sur les années à venir, avec un impact encore plus important du fait du nombre et du périmètre de ces nouveaux projets sans commune mesure avec ceux existants.

11 RIP FTTH (14 DÉPARTEMENTS) À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE ATTRIBUÉS EN NOVEMBRE 2014

TRIP 2015



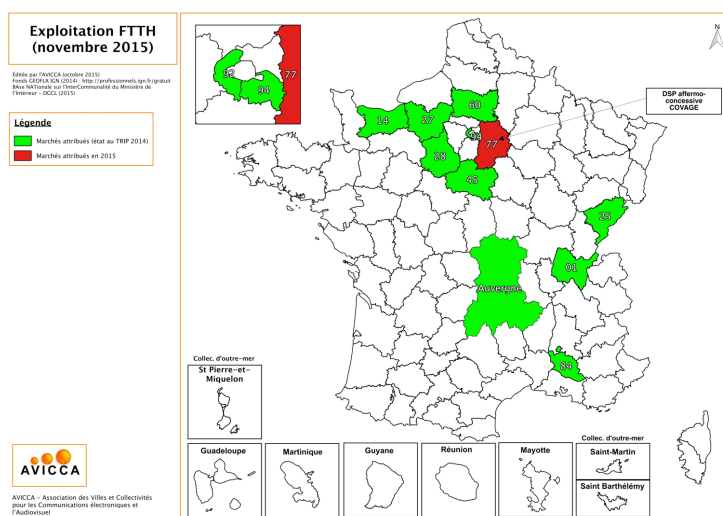
AVICCA

11 RIP FTTH (14 départements) à l'échelle départementale attribués en novembre 2014

Je vous propose de poursuivre sur l'actualité des RIP mais cette fois en faisant un focus sur les attributions concrètes de marchés relatifs à l'exploitation de RIP FTTH à l'échelle au moins départementale durant l'année écoulée. Je n'aborderai donc pas les marchés passés en amont de ces attributions pour la construction des réseaux, ni ceux attribués à l'échelle intercommunale.

DE NOUVEAUX MARCHÉS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS EN 2015 POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE RIP FTTH À L'ÉCHELLE AU MOINS DÉPARTEMENTALE

TRIP 2015



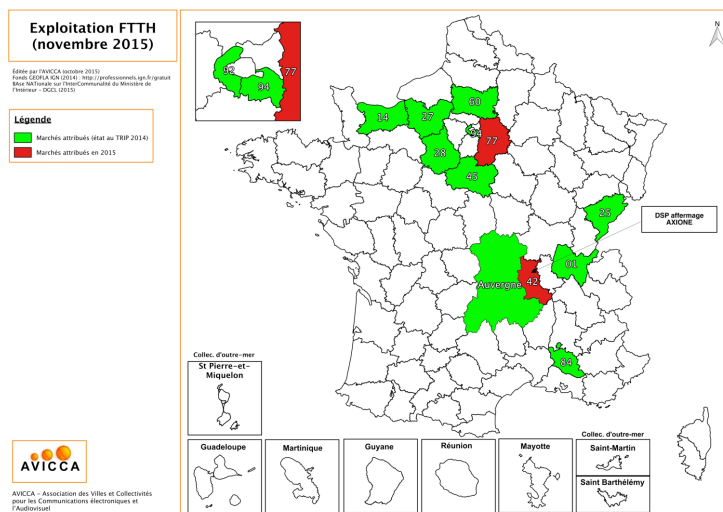
AVICCA

De nouveaux marchés ont été attribués en 2015...

Une DSP affermo-concessive a été attribuée à COVAGE sur le territoire de la Seine-et-Marne. L'exploitant est le même que celui du réseau Sem@for77, le RIP de première

génération sur le département (cf. la présentation de ce projet lors du colloque THD 2015 en avril dernier qui montre notamment l'articulation entre la partie concessive et la partie affermage).

DE NOUVEAUX MARCHÉS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS EN 2015 POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE RIP FTTH À L'ÉCHELLE AU MOINS DÉPARTEMENTALE



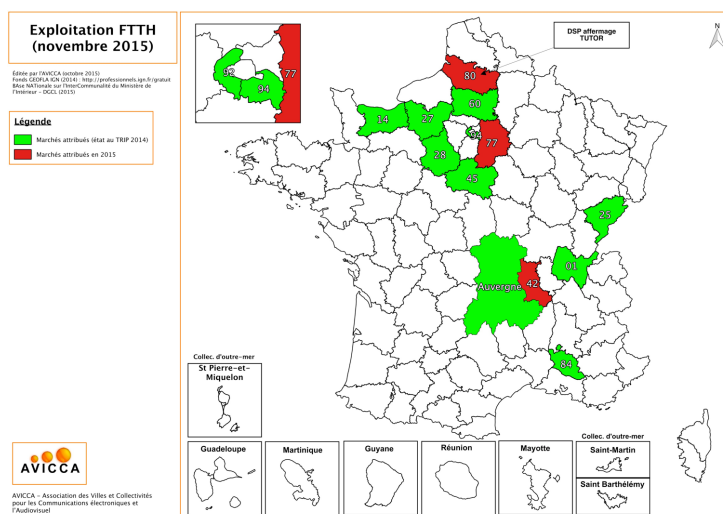
TRIP 2015

AVICCA

De nouveaux marchés ont été attribués en 2015...

Une DSP affermage a été attribuée à Axione sur le département de la Loire, un projet porté par le SIEL42 (Syndicat intercommunal d'énergies de La Loire). Dans ce cas également l'exploitant choisi est le même que celui qui a en charge l'exploitation et la commercialisation du RIP de première génération sur le territoire du département.

DE NOUVEAUX MARCHÉS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS EN 2015 POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE RIP FTTH À L'ÉCHELLE AU MOINS DÉPARTEMENTALE



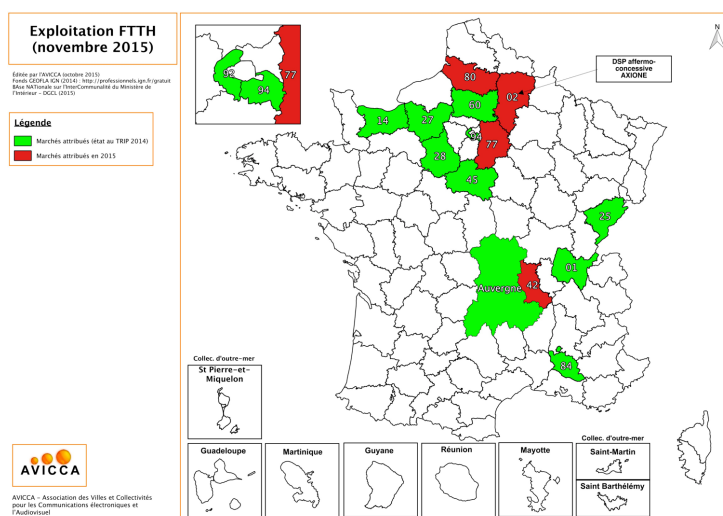
TRIP 2015

AVICCA

De nouveaux marchés ont été attribués en 2015...

La DSP affermage qui a été attribuée à Tutor sur le département de la Somme a intégré le RIP1 qui était exploité par Orange. Ce projet a également fait l'objet d'une présentation ici même en avril (cf. les actes du THD 2015).

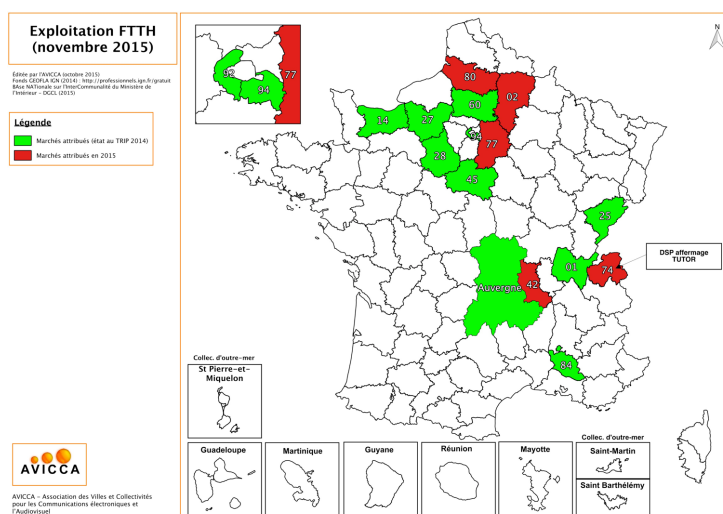
DE NOUVEAUX MARCHÉS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS EN 2015 POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE RIP FTTH À L'ÉCHELLE AU MOINS DÉPARTEMENTALE



De nouveaux marchés ont été attribués en 2015...

Une DSP affermo-concessive a été attribuée à Axione sur le département de l'Aisne, un projet porté par l'USEDA (Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne) qui fera l'objet d'une présentation lors de la table ronde 3 de ce colloque.

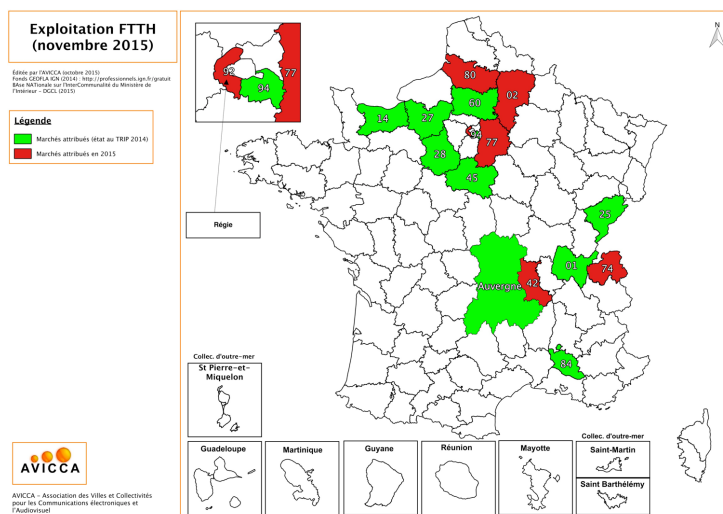
DE NOUVEAUX MARCHÉS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS EN 2015 POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE RIP FTTH À L'ÉCHELLE AU MOINS DÉPARTEMENTALE



De nouveaux marchés ont été attribués en 2015...

Une DSP affermage a été attribuée à Tutor sur le département de la Haute-Savoie par l'intermédiaire du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie). Ce projet vous sera présenté lors de la même table ronde 3.

DE NOUVEAUX MARCHÉS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS EN 2015 POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE RIP FTTH À L'ÉCHELLE AU MOINS DÉPARTEMENTALE

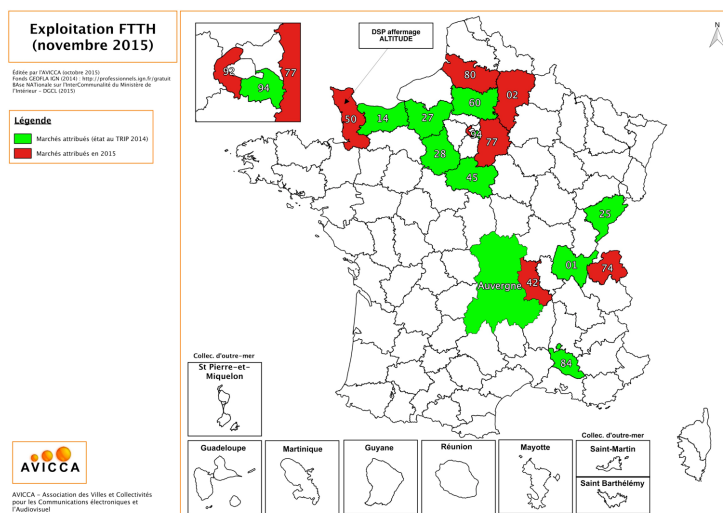


De nouveaux marchés ont été attribués en 2015...

Nous avons eu un cas particulier avec les Hauts-de-Seine puisque le conseil départemental a résilié la DSP conclue avec Numericable et a créé une régie en juillet afin d'assurer la continuité de l'exploitation du réseau ; elle a pour cela passé un marché de maintenance et d'exploitation avec AXIONE pour 4 ans.

DE NOUVEAUX MARCHÉS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS EN 2015 POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE RIP FTTH À L'ÉCHELLE AU MOINS DÉPARTEMENTALE

TRIP 2015

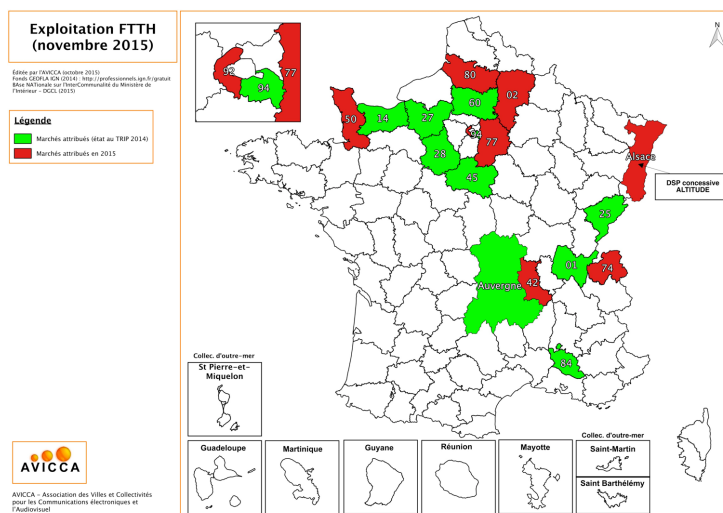


De nouveaux marchés ont été attribués en 2015...

Plus récemment, une DSP affermage a été attribuée à Altitude sur la Manche, projet qui sera aussi présenté lors de la table ronde 3.

DE NOUVEAUX MARCHÉS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS EN 2015 POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE RIP FTTH À L'ÉCHELLE AU MOINS DÉPARTEMENTALE

TRIP 2015



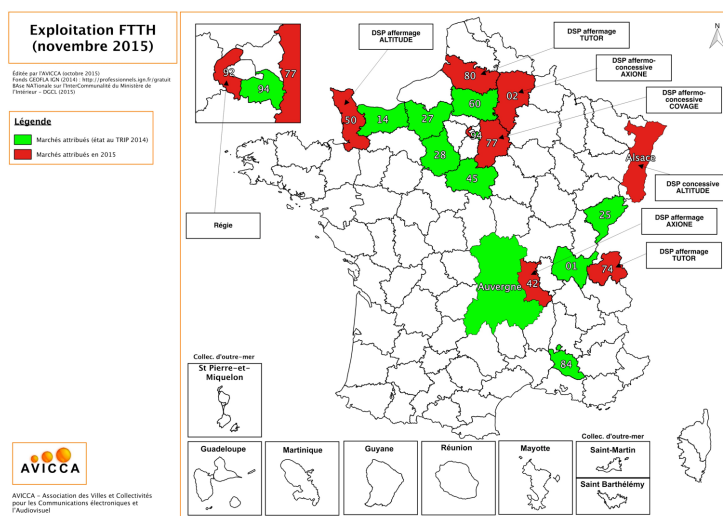
De nouveaux marchés ont été attribués en 2015...

Enfin, je termine avec la toute récente attribution par la région Alsace d'une DSP concessive au consortium NGE Concessions, Altitude Infrastructure, Miranda et Callisto. Il

s'agit d'un projet emblématique, de par le nombre de prises FTTH, près de 480 000 au total. Ce projet sera également présenté lors de la table ronde 3.

Vous l'aurez compris, c'est une invitation forte à participer à cette table ronde qui sera particulièrement intéressante puisqu'elle permettra de rendre compte de la diversité d'action des collectivités en termes de montage, d'orientation et également d'échelle d'intervention.

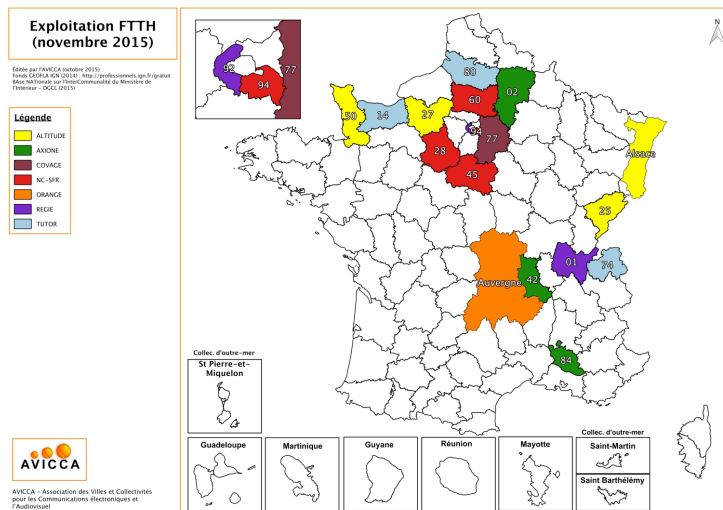
18 RIP POUR 22 DÉPARTEMENTS



18 RIP pour 22 départements

Voici une vue globale récapitulative des 18 marchés actuellement attribués pour assurer l'exploitation de RIP FTTH sur 22 départements.

LES ACTEURS MAJEURS DES RIP 1 SONT CEUX QUI SONT PRÉSENTS SUR LES RIP 2



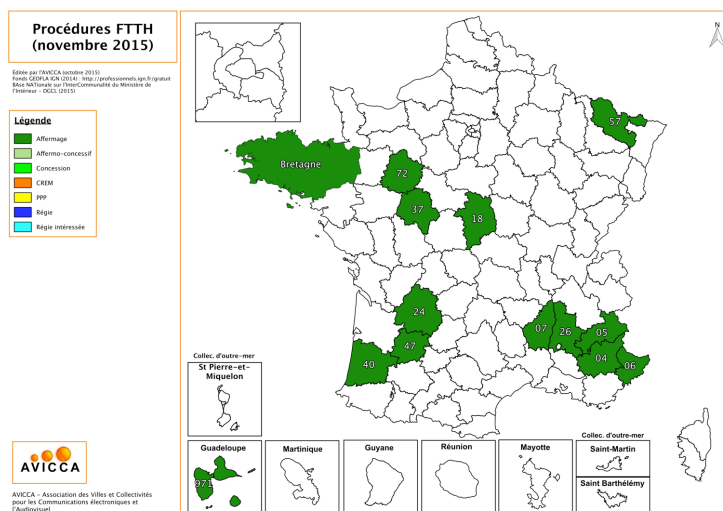
TRIP 2015

AVICCA

Les acteurs majeurs des RIP1 sont ceux qui sont présents sur les RIP2

En observant la carte par le filtre des acteurs privés, nous retrouvons tous les acteurs des RIP de première génération - Altitude, Axione, Covage, Numericable-SFR, Orange et Tutor - sauf Eiffage pour lequel deux DSP ont été résiliées (pour le Jura et les Yvelines).

9 PROCÉDURES EN COURS SUR LE MODE AFFERMAGE



TRIP 2015

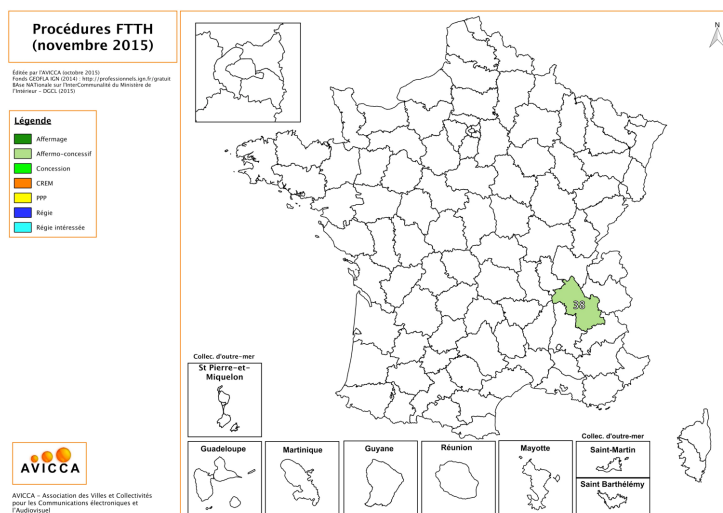
AVICCA

9 procédures en cours sur le mode affermage

La dynamique se poursuit avec le lancement de nombreuses procédures dont une grosse partie concerne des montages en affermage :

- deux à l'échelle régionale avec la Bretagne (procédure portée par le syndicat mixte Mégalis) et la Guadeloupe (portée par la région) ;
- trois procédures via les regroupements de deux départements et portées par des syndicats mixtes (ADN, Touraine Cher Numérique et PACA THD) ;
- trois autres à l'échelle départementale, dont une procédure portée par le SICTIAM (Syndicat intercommunal des collectivités territoriales informatisées des Alpes Méditerranée) qui travaille étroitement avec PACA THD ;
- et enfin une dernière, l'Aquitaine, un peu différente en termes d'organisation puisqu'il s'agit d'une concession de service, au sens de la directive concession, avec une tranche ferme (les 3 départements qui apparaissent sur la carte) et une tranche conditionnelle (tous les départements qui composeront la future grande région). L'attribution entraînera la signature des DSP d'affermage entre les SMO actionnaires à cette date et la SPL.

1 PROCÉDURE EN COURS SUR LE MODE AFFERMO-CONCESSIF

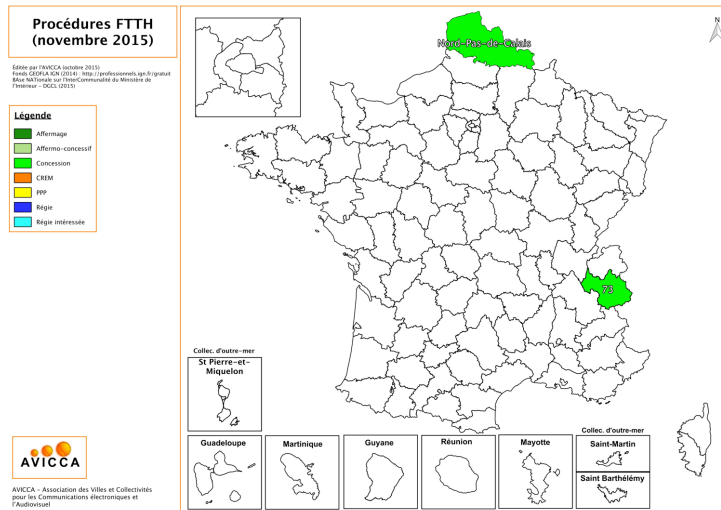


1 procédure en cours sur le mode affermo-concessif

Une procédure est en cours via un montage affermo-concessif sur le département de l'Isère. Ce montage permet généralement de confier le risque de construction et d'exploitation à un concessionnaire sur une partie du projet, et à lui affermer les prises les moins rentables qui ont été construites par marchés de travaux sous maîtrise de la collectivité.

2 PROCÉDURES EN COURS SUR LE MODE CONCESSION

TRIP 2015

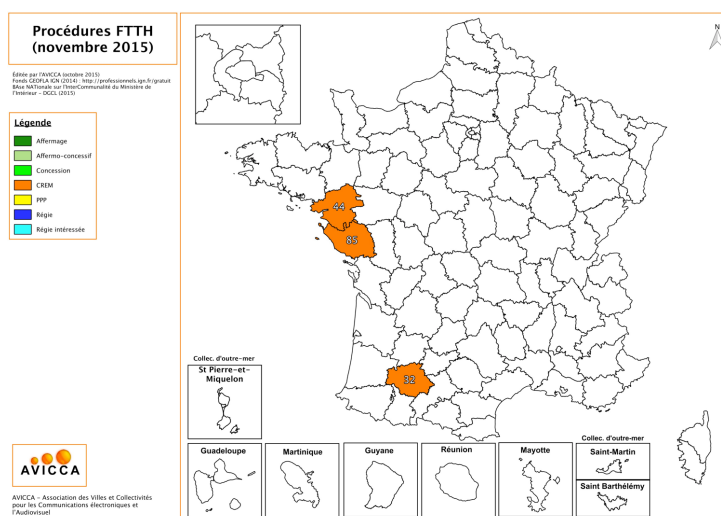


2 procédures en cours sur le mode concessif

Deux procédures sont en cours sur le modèle de la concession de service public dont une à l'échelle régionale, dans le Nord - Pas-de-Calais, et une seconde plus ancienne, en Savoie. La DSP concessive a été le modèle le plus utilisé pour les RIP de première génération et elle est également utilisée pour des RIP FTTH, je pense notamment au Calvados, au Loiret, au Vaucluse, ou encore au Val-de-Marne...

3 PROCÉDURES EN COURS SUR LE MODE CREM

TRIP 2015

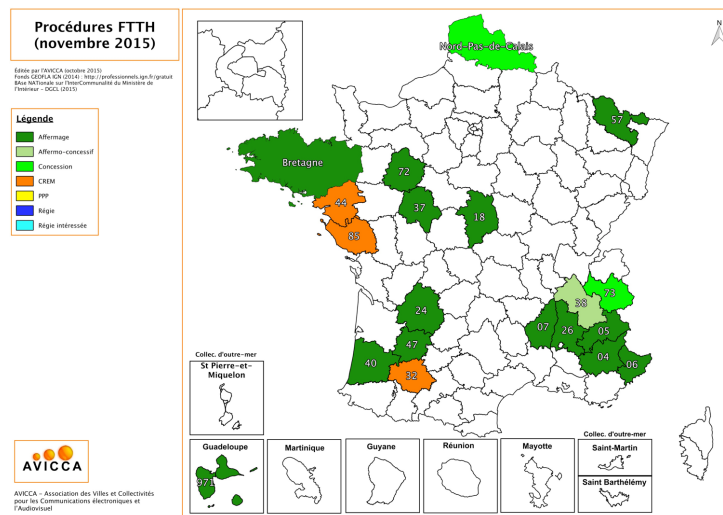


3 procédures en cours sur le mode CREM

Enfin 3 CREM sont en cours (marchés de Conception, Réalisation, Exploitation et Maintenance) sur les territoires de la Loire-Atlantique, de la Vendée et du Gers. On

pourrait aussi citer Mayotte qui vient de lancer sa procédure, mais sur une orientation FTTO et montée en débit qui n'est donc pas représentée ici...

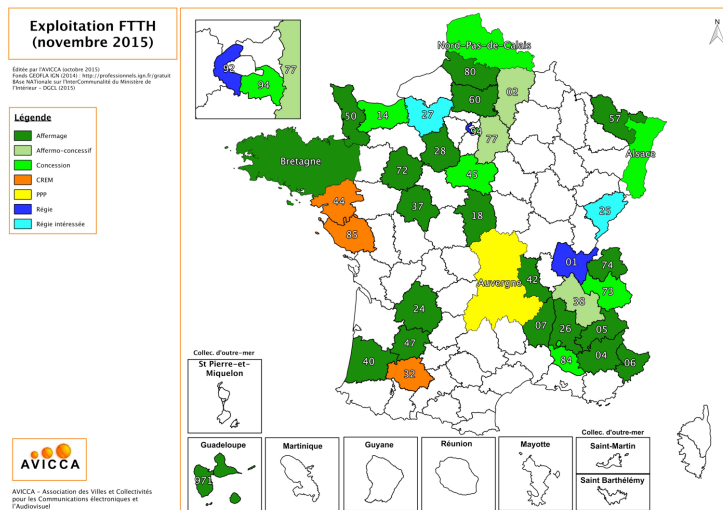
15 PROCÉDURES EN COURS SUR 24 DÉPARTEMENTS



15 procédures en cours sur 24 départements

Cette carte reprend les 15 procédures en cours couvrant donc 24 départements dont une grande partie devrait aboutir d'ici la fin du premier trimestre 2016. Il est encore un peu tôt pour en tirer des enseignements ou des conclusions vis-à-vis du Plan France Très haut débit, parce que ces procédures ont déjà été lancées depuis quelque temps pour certaines d'entre elles. On peut juste dire que le choix du montage dépend de nombreux considérants : le partage du risque, l'articulation entre les collectivités, la prise en compte des RIP existants le cas échéant, l'appétence des OCEN, et également les capacités de financement des candidats, puisque certains montages nécessitent des capacités d'investissement privé très importantes qui peuvent pousser à des regroupements, à l'image de la récente attribution sur l'Alsace.

33 RIP POUR 46 DÉPARTEMENTS COURANT 2016



TRIP 2015



33 RIP pour 46 départements courant 2016

La superposition de la couche correspondant aux marchés attribués à celle des procédures en cours permet d'obtenir une carte avec 33 RIP pour 46 départements, qui est une représentation à l'horizon 2016 des effets du Plan France Très haut débit vis-à-vis des RIP... D'autres territoires (ceux en blanc) n'en sont pas encore à ce stade et réfléchissent à leur structuration, à l'image de la SPL Bourgogne Franche-Comté ou encore du regroupement de l'Aveyron, du Lot et de la Lozère.

LA MULTIPLICATION DES ACTEURS NÉCESSITE UNE HARMONISATION ET UNE HOMOGÉNÉISATION DES RÉSEAUX

TRIP 2015

- ARCEP
 - Processus techniques et opérationnels
 - Mise en œuvre de l'obligation de complétude
 - Tarification de l'accès aux RIP FTTH
 - Mise en place d'une nomenclature comptable
 - Obligations génériques incombant aux opérateurs
- Mission France THD
 - Conception et topologie de la BLOM
 - Préconisations techniques GC et déploiement de la BLOM
 - Groupe de travail "déploiement sur appuis aériens"
- Comité d'experts fibre optique
 - Spécifications fonctionnelles et techniques sur les réseaux FTTH en ZMD
- Groupe interop'Fibre
 - Définition des process et flux d'échanges entre les opérateurs FTTH
- BAN (Base Adresse Nationale)

AVICCA

La multiplication des acteurs nécessite une harmonisation et une homogénéisation des réseaux

La dynamique est donc enclenchée avec 76 demandes de subvention effectuées auprès de l'État sur 89 départements et collectivités Outre-Mer.

Mais la multiplication du nombre d'acteurs que cette accélération et ce changement d'échelle induisent représente des risques potentiels importants en termes techniques, opérationnels, commerciaux et financiers, liés notamment à la multiplicité des architectures, des systèmes d'informations et des conditions d'accès à ces nombreux réseaux.

Il est donc capital de travailler à l'établissement de conditions satisfaisantes d'homogénéisation et de standardisation afin de permettre l'industrialisation des processus et d'assurer ainsi la pérennité des réseaux déployés et l'efficacité de leur exploitation dans le temps.

C'est la raison pour laquelle de nombreux travaux sont menés, notamment par le régulateur, sur des sujets très divers qui vont des processus techniques et opérationnels au mode de tarification de l'accès à ces réseaux, en passant par la mise en œuvre de l'obligation de complétude.

La Mission France Très haut débit y travaille aussi activement avec la diffusion en juillet dernier de deux documents visant à compléter et préciser sa doctrine sur le déploiement de la BLOM : des recommandations portant sur la conception et la topologie, et des préconisations techniques pour le déploiement des réseaux. Il existe également un groupe de travail spécifique sur la pose en aérien.

D'autres entités travaillent sur le sujet avec des visées différentes :

- le Comité d'experts Fibre avec la dernière version du recueil de spécifications fonctionnelles et techniques sur les réseaux FTTH en zones moins denses diffusé cet été. Ce comité prend en compte uniquement les aspects techniques ;
- et enfin le groupe interop'Fibre, sur des aspects très opérationnels relatifs à la normalisation des échanges entre les opérateurs (commandes d'accès, SAV).

Ces travaux sont nécessaires, mais ils peuvent représenter d'importantes contraintes pour les acteurs sur un marché émergeant pour lequel nous manquons cruellement de retours d'expériences. Il faut un cadre, mais il faut prendre en compte les disparités des territoires en s'appuyant sur les porteurs de projet - on nous a parlé « d'écoute » des acteurs -, qui en maîtrisent également le potentiel de développement. Je pense notamment à certaines spécifications techniques du Plan France Très haut débit (les 20% de réserve sur le tronçon NRO-SRO, les 16 km versus 30 km dans le recueil du Comité d'experts fibre) qui peuvent s'avérer difficiles à respecter sur certains territoires et il faut entendre les retours de ces mêmes territoires.

Concernant la Base Adresse Nationale (BAN), c'est un sujet qu'on ne peut pas développer en quelques minutes, mais je vous renvoie à la présentation qui a été faite par l'IGN lors de l'atelier SIG du TRIP 2014.

LA VALIDATION DE GRACETHD PAR LA COVADIS REPRÉSENTERA UNE ÉTAPE ESSENTIELLE POUR L'ÉCHANGE DES DONNÉES ENTRE LES ACTEURS



- Étude d'élaboration du Modèle Conceptuel de Données GraceTHD :
 - Participation financière de la CDC et des collectivités partenaires de l'étude : Alsace et SM Gironde Numérique, Manche Numérique, Mégalis Bretagne, Nord-Pas-de-Calais Numérique, Oise THD et Touraine Cher Numérique
 - Appui de la Mission THD et participation d'autres structures au titre d'expertise technique : CEREMA, COVADIS, Région Aquitaine, SYANE...
- Actions de pérennisation du modèle :
 - Portage provisoire par l'AVICCA
 - Élargissement du premier cercle avec de nouvelles collectivités partenaires : SM Eure-et-Loir Numérique, Haute-Saône Numérique, ADN, Doubs SMIX THD, PACA THD, Seine-et-Marne Numérique, SICTIAM, SleA, SPL Isère Aménagement
 - Poursuite des échanges avec l'ensemble les acteurs privés (Comité consultatif)

AVICCA

La validation de GraceTHD par la COVADIS représentera une étape essentielle pour l'échange des données entre acteurs

C'est bien au regard de l'ensemble de ces enjeux que s'inscrit l'étude que nous avons fait réaliser durant le premier semestre sur l'élaboration d'un modèle de données permettant de décrire les réseaux FTTH. C'est un élément indispensable à l'échange d'informations entre tous les acteurs privés et publics, et ce durant tout le cycle de vie de ces réseaux. Cette étude lancée en partenariat avec la Caisse des Dépôts et plusieurs

collectivités, et également avec l'appui de la Mission France Très haut débit, a été finalisée comme prévu cet été avec à la clé la livraison du modèle GraceTHD, qui est en instance de validation par la COVADIS comme Géostandard ANT v2.

Nous allons donc bientôt avoir un modèle d'échange compatible avec les réseaux FTTH. Mais ce n'est pas fini car la complexité du sujet et les enjeux qu'il représente nécessitent de prolonger ce travail afin d'assurer l'exploitation du modèle au quotidien dans le cadre d'actions de fiabilisation et de développement d'outils supplémentaires (en particulier les outils de contrôle). Aujourd'hui, aucune structure nationale n'étant en mesure d'assumer ces actions de pérennisation, l'AVICCA s'est proposée d'endosser transitoirement ce rôle afin d'offrir une solution de continuité au moment où de nombreuses collectivités lancent leurs marchés. Nous avons sollicité dès cet été un certain nombre de collectivités afin d'élargir le cercle des contributeurs initiaux de l'étude et nous avons obtenu leur accord sur leur participation financière. La poursuite de la démarche est donc d'ores et déjà engagée, avec le renforcement de la participation des partenaires privés et institutionnels (la Mission France Très haut débit et l'ARCEP qui étaient parties prenantes dans la phase d'études...). Le premier COPIL aura lieu dans quelques jours.

Pour conclure, je veux juste rappeler que la mise en œuvre d'un modèle commun est également une garantie pour les collectivités de garder la maîtrise de leur réseau. C'est un point essentiel. Tous les contrats ont une fin, parfois anticipée et il faut dans ce cas être en mesure de reprendre l'exploitation. Si les données ne sont pas exploitables, voire pas à jour, cela nécessite un travail supplémentaire très important avec des implications fortes en termes de coûts et de délais. Ce qui était déjà difficile sur des DSP à l'échelle intercommunale sur un axe purement développement économique, le sera encore plus à l'échelle régionale pour des réseaux FTTH sur plusieurs centaines de milliers de prises.